Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260309-D20260903006-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 18	L'an deux mil vingt-six le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Alain PENNOBER Maire. Présents: Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEAC'H, Jacques LE PAGE, Véronique LEBON, Pascal BODENAN, Jeanne HASCOËT, Gilles BOUTIN, Béatrice LE BIHAN, André PIRIOU, Béatrice HASCOËT, André FERTIL, Fabienne TIENNOT, Cathy LE MEUR, Béatrice LE BOURC'H, Denis FLOC'HLAY, Michel LE MENN, David DADEN, Nathalie RIOU Absents excusés : Absent non excusé : Olivier HENAFF Elue secrétaire de séance : Fabienne TIENNOT
Date de convocation 3 mars 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

6. SDEF convention rénovation point lumineux à Ste Anne D2026006

Le SDEF propose la rénovation du point lumineux n° 253 situé à Saint Anne La Palud



Les modalités financières sont les suivantes :

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	*dont frais de suivi (déjà calculés dans le total)*	
ECLAIRAGE PUBLIC - Rénovation de point(s) lumineux	1 000,00 €	1 200,00 €	50% HT dans la limite de 800€ HT/point lumin. Et 100% HT au-delà du plafond (1 point lumineux)	400,00 €	**600,00 €**	**0,00 €**	131
TOTAL	1 000,00 €	1 200,00 €		400,00 €	**600,00 €**		

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260309-D20260903006-DE

Il est proposé au Conseil :

- DE DECIDER la rénovation du point lumineux n° 253
- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention correspondante
- D'INSCRIRE la dépense au budget

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

- DECIDE la rénovation du point lumineux n° 253
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention correspondante
- DIT que cette dépense sera inscrite au budget

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,
Le mardi 10 mars 2026

Le maire
Alain PENNOBER

MAIRIE de PLONEVEZ-PORZAY
29550 (FINISTERE)